
L'Air grave que je fais paroître / Belles ne doit point allarmer, / Il caractérise le maître / Et ne le fait pas moins aimer.

Numéro d'inventaire : 1979.29111

Auteur(s) : Charles-Antoine Coypel
François-Bernard Lépicié

Type de document : image imprimée

Éditeur : Surugue (L.) graveur du Roy et Lépicié (rue des Noyers vis à vis St. Yves au coin de l'Abreuvoir du quay des orfèvres Paris)

Période de création : 2e quart 18e siècle

Date de création : 1730

Description : gravure en taille-douce sur papier vergé cuvette rognée dimensions de la feuille : 390 x 245

Mesures : hauteur : 330 mm ; largeur : 228 mm

Notes : Scène représentant des jeunes filles à l'étude sous la direction d'un jeune précepteur assis dans un fauteuil au-dessous du tr. c. : "C. Coypel pinxit - gravé par Lépicié 1730" Coypel (Charles Antoine) : (1694 - 1752) Peintre d'histoire, sujets mythologiques, scènes de genre, portraits, aquarelliste, pastelliste, graveur, dessinateur, illustrateur Lépicié, François-Bernard (1698-1755) Graveur et historien d'art. en bas de page : "Ce tableau peint au pastel est dans le Cabinet de Mr. le Comte de Morville Ch.er de la Toison d'Or / avec privilege du Roy"

Mots-clés : Discipline et instruction familiale

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français
ill.



C. Coypol pinxit

gravé par Leprieux delé

*L'Air grave que je fais paroître
Belles ne doit point allarmer,*

*Il caracterise le maître
Et ne le fait pas moins aimer.*

Ce Tableau peint au pastel est dans le Cabinet de M^{le} le Comte de Morville Ch^z de la Toison d'Or

*A Paris chez l'Auteur au coin de l'Abreuvoir du quay des orfèvres. Et chez I. Surugue, graveur du Roy rue des Nevers vis à vis S^{es} Vives
avec privilège du Roy.*

